

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -**

**1. ENTITE ADJUDICATRICE :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
C.S. 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.70  
Fax : 03.89.70.90.85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse Internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

L'entité adjudicatrice est représentée par son Président, Monsieur Alain GIRNY.

**2. PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE :**

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**3. OBJET DU MARCHE :**

La présente consultation concerne l'exploitation et l'organisation d'un service public de transport à la demande sur le territoire de SAINT-LOUIS Agglomération (SLA).

**4. DESCRIPTION DU MARCHE :**

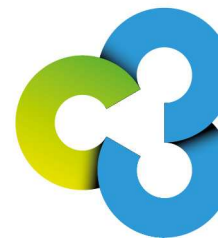
SLA est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire de ses 40 Communes membres.

Cette AOM est issue de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) : la CA des Trois Frontières (CA3F), la CC du Pays de Sierentz (CCPSi) et la CC Porte du Sundgau (CCPSu).

SLA possède un service de transport urbain, le « Distribus », sur les 10 communes de l'ancienne CA3F, et un service de Transport A la Demande (TAD) de type « zonal » sur l'ancien territoire de la CC Porte du Sundgau.

L'objet de ce marché est de :

- renouveler l'offre de TAD qui existait déjà au sein de l'ancien territoire de la CC Porte du Sundgau (lot 1) ;
- développer ce service de TAD sur l'ancien territoire de la CC du Pays de Sierentz (lot 2).



#### 5. CLASSIFICATIONS CPV :

- Lot 1 - Secteur de l'ancien territoire de la CC Porte du Sundgau  
60140000-1 - Transport non régulier de passagers
- Lot 2 : Secteur de l'ancien territoire de la CC du Pays de Sierentz  
60140000-1 - Transport non régulier de passagers

#### 6. DUREE DU MARCHÉ :

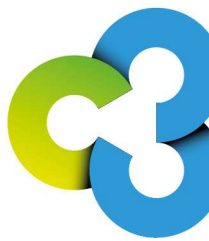
Le présent marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

#### 7. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHÉ :

- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Le marché est organisé en deux lots. Les candidats peuvent répondre à un lot ou l'ensemble des deux lots.
- Cette consultation est ouverte à toute entreprise de transport disposant des compétences, des moyens techniques et des autorisations requises. Les prestations de service du présent marché sont soumises à la réglementation applicable en la matière et notamment à l'arrêté du 02 juillet 1982 modifié relatif aux transports en commun de personnes.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marché
  - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article 30-I-7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
  - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Les prestations sont financées par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Prix forfaitaires et unitaires fermes.
- Délai global de paiement : 30 jours
- Aucun cautionnement ou garantie ne sera exigé du candidat.
- Une avance de 5,00 % sera accordée dans les conditions prévues au marché.

#### 8. JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat comprenant :
  - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;



- la liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ainsi que le réseau actuel, les perspectives de développement et les activités annexes. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- la description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (notamment la flotte de véhicules) ;
- le certificat de capacité de transporteur public de personnes : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen ;
- la carte professionnelle (pour véhicule ou voiture de place-taxi) de l'ensemble des chauffeurs de la société ;
- la copie du (ou des) certificat(s) d'immatriculation du ou des véhicules (carte grise) ;
- la copie de l'attestation d'assurance du ou des véhicules ;
- le nom et le permis de conduire du ou des conducteurs appelés à conduire les véhicules.
- Déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

#### 9.CRITERES D'ATTRIBUTION :

Valeur technique : 65 %

Prix : 35 %

#### 10.DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

**Vendredi 10 novembre 2017 à 11h00**

#### 11.CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

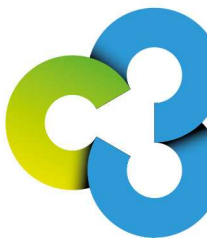
Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

SAINT-LOUIS Agglomération  
Service Juridique  
Place de l'Hôtel de Ville  
C.S. 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.75  
Fax : 03.89.70.90.85  
Email : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du DCE sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>.

#### 12.MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis à Saint-Louis Agglomération contre récépissé a :



Monsieur le Président  
SAINT-LOUIS Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
C.S. 50199  
68305 Saint-Louis Cedex

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Ce pli porte l'indication du marché et du lot auquel il se rapporte.

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies à l'annexe 2 du règlement de la consultation.

### 13. AUTRES INFORMATIONS :

Les critères sont les suivants :

#### 1. Valeur technique

La valeur technique sera notée globalement sur 100 points et sera appréciée au regard des éléments détaillés dans la note méthodologique propre à chaque lot fournie par les candidats.

La note maximale de 100 points sera décomposée de la manière suivante :

- Expérience dans l'exploitation d'un service public de transport à la demande **(40 points)**
- Qualité du service **(40 points)** :
  - Modalités de fonctionnement (adaptation aux besoins des usagers) : 10 points
  - Délai de prise en charge des usagers (réactivité, souplesse) : 10 points
  - Utilisation de véhicule « propre » pour rendre le service : 10 points
  - Importance de la flotte et du personnel : 10 points
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite **(20 points)**

#### 2. Prix des prestations

La note relative au prix sera notée globalement sur 100 points et sera appréciée sur la base du DQE propre à chaque lot dûment complété par les candidats. La note relative aux prix sera proportionnelle à la moyenne des offres selon la formule suivante :

$$\text{Note obtenue} = 100 \times \frac{\text{prix moyen}}{\text{prix étudié} + \text{prix moyen}}$$

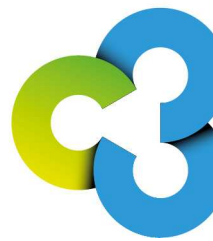
NB : le prix moyen est la moyenne des prix proposés au DQE propre à chaque lot par les différents candidats.

### 14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats pourront s'adresser au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres auprès de :

#### Renseignements administratifs :

SAINT-LOUIS Agglomération  
Service Juridique  
Tél. : 03.89.70.90.75 - Fax : 03.89.70.90.85  
E-mail : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)



**Renseignements techniques :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
Service Transports  
Madame Catherine CHEA  
Tél. : 03.89.70.93.67 - Fax : 03.89.70.22.69  
Email : [chea.catherine@agglo-saint-louis.fr](mailto:chea.catherine@agglo-saint-louis.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**15. PROCEDURES DE RECOURS :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex  
Tél : 03.83.34.25.65  
Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**16. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :**

Lundi 23 octobre 2017

